Harcèlement moral du père de ma fille

Par Mazyra77

Bonjour,
Je subi le harcèlement du père de ma fille.
Il me pose une question sur le sujet de notre fille, puis dévie systématiquement sur la vie passée alors que cela va faire 9 ans que l'on est séparés. J'ai vécu 4 ans seule et cela fait presque 5 ans que j'ai refait ma vie et eu un autre enfant avec mon mari. Le père de ma fille me harcèle de messages qui n'ont aucun rapport avec la garde ou qu'il me reproche des choses absurdes et me calomnie sur des faits graves. Il s'est jamais occupé de sa fille avant. Il a même eu une plainte contre lui pour violences sur sa fille, c'est un type agressif, les messages incessants commencent à me miner le moral. Que puis-je faire ? Mon avocate me dit de laisser passer, je ne trouve pas ça normal. Je vous remercie de vos avis. cordialement,

---
Par yapasdequoi

Bonjour,
Vous pouvez bloquer ses messages, les ignorer ou les basculer en spam. Surtout évitez d'y répondre.

Suivre le conseil de votre avocat est la meilleure attitude.

Par Isadore

Bonjour,

Bloquez-le et ne communiquez que par courrier recommandé pour les choses nécessaires.

A-t-il l'autorité parentale ?

Par Mazyra77

Bonjour,
oui tous les messages sont déjà bloqués, et les mails dans les spams. Je vois malheureusement le contenu des messages "tu prends en otage notre fille", alors qu'elle vient de passer le weekend chez lui, "tu refuses mes propositions" alors qu'il ne fait que répéter le jugement du tribunal, juste parce que je ne réponds pas.
Il a l'autorité parentale mais une enquête sociale est en cours. Il ne s'était pas présenté à l'audience.
cordialement,

Par yapasdequoi

Evitez de lire, et surtout ne répondez pas. Traitez ces récriminations par le mépris.

Par Mazyra77

Merci de votre réponse, je vais essayer de le faire. Cela en va de ma santé mentale.